

Résumé des rencontres du comité de parents 2017-2018

Rencontre du 8 mai 2018 à l'école de Sainte-Luce

- **Visite de l'école :** l'école de Sainte-Luce offre le programme École de la Mer du nom du projet qu'elle mène en collaboration avec M^{me} Line Morissette, chercheuse biologiste. L'école compte 37 élèves de 1^{re} et 2^e secondaires. M^{me} Patricia Côté, directrice, ainsi que deux élèves du parlement étudiant font visiter l'école. Quelques projets menés : explorer, plongée sous-marine, parlement étudiant, etc.
- **Récréations organisées :** un parent de l'école de l'Aquarelle est venu parler au comité de parents de Force4 implanté dans son école sous forme de récréations imposées ce qui peut ne pas convenir à l'ensemble des enfants. Un questionnement se pose quant à l'obligation de donner des récréations libres à tous les élèves.
- **Transport d'élèves :** la Commission scolaire indique qu'une directive ainsi que des formulaires ont été développés en 2010 à la suite d'un accident similaire au Nouveau-Brunswick et sont toujours au point. La directive ainsi que les formulaires ont été transmis aux délégués pour leur information. Toutefois, les délégués veulent avoir des précisions quant à la personne qui prend la décision du transport et le maximum d'heures de conduite.
- **Plan d'engagement vers la réussite :** les délégués proposent d'ajouter des cibles intermédiaires avant 2022 et entre 2022 et 2030. De plus, ils recommandent de mettre les moyens et les stratégies (professionnels, équipes-écoles) nécessaires à l'atteinte des cibles. Il serait aussi pertinent que des indicateurs soient publiés annuellement pour avoir un suivi efficace des efforts appliqués.
- **Modification au calendrier :** les délégués ont approuvé la décision de modification du calendrier scolaire tel que proposé par la direction du Service des ressources éducatives.
- **Nouvelle école :**
 - En collaboration avec le bureau du député Harold LeBel, une pétition a été élaborée pour solliciter l'**appui** à la construction d'une nouvelle école à Rimouski. La pétition est en ligne sur le site de l'Assemblée nationale depuis le 3 mai et le demeurera jusqu'au 11 juin. Le comité de parents propose d'acheminer une demande aux écoles pour informer les parents de l'existence de la pétition pour qu'ils puissent l'appuyer (<https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-7417/index.html>).
 - Les délégués proposent d'informer les parents de la Commission scolaire que le recours à la **solution temporaire** à l'école du Grand-Pavois ne sera plus suffisant pour les augmentations prévues après 2018-2019.
- **FCPQ :**
 - Une consultation portant sur le plan d'action 2018-2019 est apportée par la représentante aux membres du comité de parents.
 - Un guide de trucs et astuces pour l'organisation des assemblées annuelles des écoles a été remis aux délégués. Ce guide est disponible sur notre site web, sous le titre *L'assemblée annuelle des parents* : <http://www.fcpq.qc.ca/fr/comites-scolaires>.
 - Le Ministère a élaboré des guides pour accompagner les acteurs du réseau dans la mise en œuvre des changements légaux introduits par le projet de loi n° 105 : <http://www.fcpq.qc.ca/fr/bonnes-pratiques>.
 - Les délégués ont eu l'occasion de travailler en équipe pour élaborer des questions à poser aux partis politiques concernant l'éducation. La FCPQ s'inspirera des résultats de cet atelier pour questionner les acteurs politiques et

leur faire connaître les préoccupations des parents avant les prochaines élections provinciales.

- Tenue d'une rencontre d'information technique sur les élections scolaires.
 - Retour sur les nouvelles règles budgétaires, notamment les mesures dédiées et protégées dont les sommes doivent être transférées directement au budget des écoles.
- **Rencontres du conseil des commissaires** des 23 et 30 avril 2018 :
- Retour de consultation et adoption : Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières 2018-2019 (Élèves EHDAA est écrit à nouveau et le rôle du comité de parents est enlevé).
 - Entente pour l'utilisation des locaux de l'aréna de Mont-Joli.
 - Entente pour l'utilisation des locaux de l'école Lavoie et de la municipalité de Saint-Eugène.
 - Demande du Club des 50 ans et plus de Saint-Yves (installation par le club des 50 ans et plus d'une prise d'eau pour les jardins communautaires).
 - Modification du calendrier scolaire 2017-2018 (en raison des tempêtes, le 11 juin pourrait être une journée régulière d'école et ne serait plus une journée pédagogique comme prévu. (Processus en cours de consultation).
 - Règles budgétaires du Ministère 2018-2019 (en consultation-27 avril).
 - Présentation de certaines modifications visant à préciser certains énoncés des *Règles de répartition des allocations de fonctionnement et d'investissement 2018-2019*. M^{me} Lise Beaulieu a demandé que soit bonifiée l'allocation au CSSEHDAA qui est depuis plusieurs années de 1 500 \$. Il a été suggéré de voir avec le comité de parents les règles entourent le fonds commun.
 - Présentation du budget préliminaire pour les projets d'immobilisation 2018-2019 (Maintien et transformation).
 - Présentation des plans d'effectifs du personnel de soutien du secteur général.
- **Comité de suivi LHPS** : la première réunion a eu lieu le 11 avril 2018.
- Composition du comité et présentation des membres;
 - Élaboration du mandat de ce comité (pas un comité décisionnel, plutôt une occasion unique de rallier le politique et l'administratif et une ligne de communication entre nous tous);
 - Présentation du modèle d'organisation de la LHPS dans les 3 milieux (3 écoles);
 - Accueil de l'AGA de la ligue LHPS le 10 mai;
 - Prochaine rencontre : le 6 juin 2018.
- **Comité d'analyse d'experts** : la première réunion a eu lieu le 2 mai 2018.
Le comité est composé de parents, d'une représentante du secteur de la santé et d'une représentante de la Commission scolaire. Malgré l'absence de la Commission scolaire, les membres ont défini le mandat du comité et le processus de travail. Essentiellement, les membres souhaitent faire ressortir certaines orientations de ces rapports d'experts pour soumettre à la Commission scolaire des recommandations, des commentaires et des questionnements. Le résultat des travaux serait soumis pour validation au comité consultatif des services aux élèves handicapés (CSHEDAA) pour ensuite être déposé au comité de parents. Le comité de parents pourra alors déposer l'avis à la Commission scolaire.

La prochaine rencontre est prévue le 5 juin 2018.

Véronique Desborbes
Secrétaire de réunion

Junior Louis
Agent à l'information